

SÉQUENCE 4. COMMENT EST STRUCTURÉE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ACTUELLE ?

SYNTHESE

Partie 1 : Les facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social

Séance 1 : Les critères socio-économiques structurent l'espace social

I. La catégorie socioprofessionnelle : un statut et une place dans la hiérarchie sociale

L'activité professionnelle est utilisée comme indicateur de la position sociale. En effet, la profession est un critère très important de la hiérarchisation de la société française.

Mais parmi l'ensemble des professions recensées sur le territoire, une grande hétérogénéité entre les travailleurs est observable. Ainsi, l'un des indicateurs mis au point par l'INSEE afin d'observer la structure sociale est la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS). En 2003, 497 professions sont retenues (regroupées en six catégories d'actifs) ainsi que deux catégories d'inactifs.

La nomenclature des PCS est un outil statistique qui permet de classer les individus dans des catégories présentant une certaine homogénéité sociale : la catégorie socioprofessionnelle regroupe des personnes qui exercent des métiers proches et qui ont des modes de vie comparables. La profession exercée est un critère socio-économique très influent sur la position occupée par l'individu dans l'espace social. Elle définit des responsabilités hiérarchiques sur un lieu de travail, mais aussi une partie de l'identité sociale des individus. Des régularités statistiques sont observées dans les comportements individuels : l'âge au mariage, la réussite à un examen ou encore l'espérance de vie semblent être le résultat probable d'une position sociale. Or, la profession participe à donner cette position à l'individu dans la structure sociale.

Bien souvent, à cette position professionnelle s'articulent d'autres critères comme le revenu ou le diplôme qui la renforcent.

II. Des revenus inégalement répartis entre catégories socioprofessionnelles

Parce que les écarts de revenus entre les individus engendrent des inégalités de niveau de vie, le revenu est un critère de différenciation sociale et de hiérarchisation de la société française. Il s'agit d'un capital économique qui marque une différence entre ceux qui le possèdent en grande quantité, et ceux qui en ont moins.

Le revenu d'un individu lui permet d'être un membre à part entière de la société de consommation. En effet, en fonction de son niveau de revenu, il pourra accéder à un panier de biens et de services. Ce revenu définit un niveau de vie, c'est-à-dire une certaine quantité de biens et de services que l'individu peut obtenir.

Remarque : deux personnes qui ont un niveau de vie identique peuvent avoir un mode de vie différent. Le mode de vie désigne la manière dont les biens et les services seront consommés, la manière de vivre, d'être, de penser.

III. Le niveau de diplôme obtenu détermine en partie la profession

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), baccalauréat, licence, diplôme d'État, etc. Les diplômes nationaux sanctionnent la réussite à un examen organisé et validé par l'État qui en garantit la qualité. Il donne à l'étudiant et à l'employeur l'assurance d'une qualification reconnue par les ministères concernés.

Le diplôme, en tant que titre scolaire, joue un rôle primordial dans l'accès aux différentes positions sociales. Ainsi, pour devenir cadre, il faut détenir un certain niveau d'études. Il est donc logique que l'essentiel des cadres soient davantage diplômés. Mais ne pas être diplômé, c'est aussi courir le risque d'obtenir de faibles possibilités de promotion interne, notamment liées aux inégalités d'accès à la formation professionnelle, particulièrement fortes dans notre pays.

Véritable capital culturel qui sanctionne des connaissances acquises, le niveau et type du diplôme obtenu permet d'accéder à des professions plus ou moins socialement et financièrement valorisées. Ainsi, le diplôme est un critère de différenciation sociale qui s'articule avec ceux de la profession et du revenu.

Glossaire :

Espace social : représentation de la vie en société dans laquelle les groupes sociaux et les individus interagissent ensemble, mais se distinguent aussi les uns des autres en fonction de critères économiques, culturels, sociaux.

Hiérarchisation : organisation sociale des groupes et des individus qui les positionne les uns par rapport aux autres en fonction de leurs privilèges.

Catégories Socioprofessionnelles (CSP) : catégories statistiques créées par l'INSEE qui permettent de classer les individus en fonction de leur proximité professionnelle.

Revenu : ensemble des revenus primaires (qui proviennent de la participation de l'individu aux activités économiques) et des revenus secondaires (revenus de transfert versés par l'État dans le cadre de la protection sociale).

Diplôme : titre délivré par une autorité et qui sanctionne l'acquisition individuelle d'un certain niveau de connaissances et de compétences.

Séance 2 : Certains critères biologiques engendrent des différences sociales

I. Les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes positions sociales

Du fait de la socialisation, notamment **la socialisation primaire**, le sexe des individus induit un répertoire de rôles et de statuts bien délimités. Le sexe est donc un critère de différenciation sociale dans le sens où l'on constate que, selon leur sexe, les individus n'ont pas les mêmes pratiques, les mêmes goûts et les mêmes comportements.

Il existe des inégalités entre femmes et hommes dans le monde de la culture, au travail, dans la vie familiale, en politique, dans le sport, etc. Ces inégalités jouent systématiquement en défaveur des femmes. Elles sont par exemple moins représentées à la télévision aux heures de grandes écoutes ; elles sont moins rémunérées à conditions équivalentes ; elles passent plus de temps aux tâches ménagères.

Dans la sphère professionnelle, on observe une véritable hiérarchisation entre les hommes et les femmes. Plusieurs raisons expliquent ce constat. Puisque les femmes se consacrent davantage à la sphère privée que les hommes, il leur est plus difficile de grimper dans la hiérarchie de l'entreprise. Les chefs d'entreprise ont tendance à considérer qu'elles s'investissent moins dans leurs tâches professionnelles. Ayant en tête les contraintes sociales domestiques des femmes, les recruteurs leur

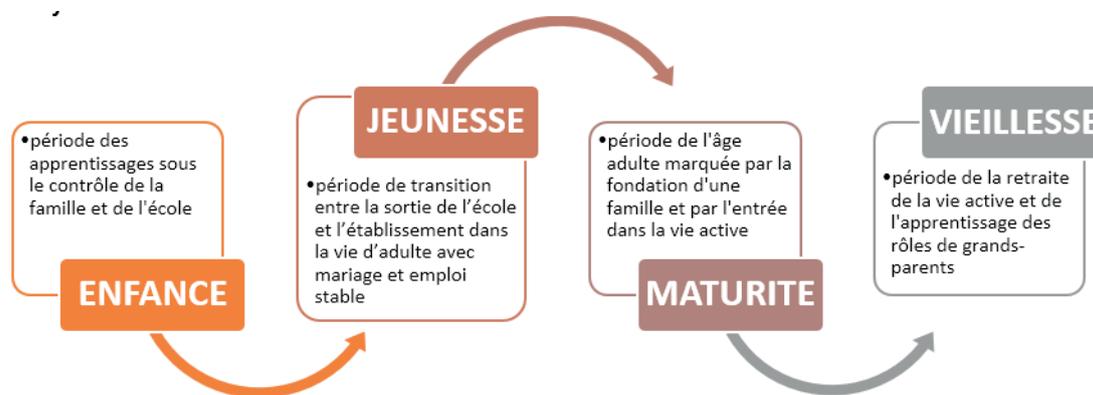
proposent davantage des emplois à temps partiel qu'aux hommes : aujourd'hui, sur 100 salariées, 30 en moyenne sont à temps partiel (contre seulement 7 des salariés hommes). Enfin, il ne faut pas négliger l'intériorisation de ces inégalités par les femmes, ce qui peut les conduire à réduire (inconsciemment) leurs ambitions.

Aucun domaine de la société n'échappe à ces inégalités. En effet, celles-ci sont culturelles, sociales : elles ne sont pas liées à tel ou tel domaine particulier mais à la façon dont les hommes et les femmes sont éduqués, aux positions qu'ils et elles occupent et aux représentations liées à leurs sexes.

II. La position dans le cycle de vie hiérarchise les individus

Dans les sociétés contemporaines, la position dans le cycle de vie participe à la hiérarchisation de l'espace social. L'âge détermine une position dans ce cycle de vie. Chacun parcourt ainsi les différentes étapes du cycle de vie : l'enfance, la jeunesse, la maturité, la vieillesse. L'avancée en âge introduit l'individu à des rôles et des statuts différents. Ainsi, plus qu'une donnée biologique, l'âge est aussi un facteur de différenciation sociale.

Le cycle de vie :



Remarque : on doit distinguer les notions d'âge et de génération. Si l'individu au cours de sa vie change d'âge, il appartient d'un point de vue démographique à une cohorte annuelle qui correspond à son année de naissance. Cette appartenance à une génération n'est pas sans conséquence sur les comportements adoptés par les individus.

Glossaire :

Socialisation primaire : acquisition, durant l'enfance de l'individu, des normes et des valeurs, des rôles et des statuts propres à une société ou à un groupe social.

Séance 3 : D'autres critères sociaux structurent l'espace social

I. La composition du ménage influence la position de ses membres dans l'espace social

En France, l'INSEE a répertorié environ 29 millions de ménages. « Un ménage » désigne des occupants d'un même logement, sans qu'il y ait nécessairement un lien de parenté entre les individus (lors d'une colocation par exemple). Un ménage peut aussi être composé d'une seule personne (un célibataire par exemple). Les ménages français sont de plus en plus petits : ils comportent en moyenne 2,2 personnes, contre 2,4 en 1999. Plus d'un tiers sont constitués d'une seule personne, un tiers de deux personnes et à peine un tiers de trois personnes ou plus.

La composition des ménages est un critère qui participe à la hiérarchisation de la société. Plus la famille est composée d'actifs occupés, plus elle obtiendra des revenus. Or, le fait de disposer de deux revenus protège en partie les membres du ménage de la pauvreté. Lorsque ces ménages sont des familles monoparentales, on note qu'à la faiblesse des revenus, s'ajoute une autre difficulté : un accès difficile aux modes de garde qui rend plus ardu de trouver un emploi, ce qui alimente en retour la pauvreté.

Quelques ordres de grandeurs : les seuils de pauvreté selon le type de ménage
Les seuils de pauvreté mensuels en 2015 (au seuil à 50 % du niveau de vie médian) dépendent de la composition du ménage. Ils sont équivalents à :

- ▶ 846 euros pour une personne seule
- ▶ 1 100 euros pour une famille monoparentale avec un enfant de moins de 14 ans
- ▶ 1 269 euros pour un couple sans enfant
- ▶ 1 777 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

II. Le lieu de résidence est un facteur de différenciation des individus

Zone urbaine ou périurbaine, zone rurale, type de quartier ou encore type de logement sont autant de caractéristiques du lieu de résidence des individus.

Les lieux de résidence constituent des espaces structurants en termes de socialisation. Le cadre de vie (lotissement, village, cité, centre-ville), tout comme l'habitat (maison individuelle, appartement, internat...) influe sur les pratiques de sociabilité et de socialisation.

Le quartier joue un rôle du fait des multiples attaches qui y sont nouées :

- Ces attaches peuvent être familiales avec des grands-parents, oncles et tantes, cousins... qui vivent dans les environs.
- Mais c'est aussi un ancrage amical dans le quartier : les réseaux d'amis et parfois même d'amis de l'enfance et de l'adolescence, fondés sur l'interconnaissance des parents, leur proximité sociale et un encadrement de leurs scolarités et sociabilités qui perdurent en partie.
- Les voisins de la rue se fréquentent régulièrement, ils s'invitent pour des repas les uns chez les autres, assistent ensemble à des matchs, se retrouvent pour des sorties au restaurant, des barbecues.
- La formation des couples peut aussi se faire grâce à la fréquentation des mêmes lieux de sociabilité du lieu de résidence : cinéma, restaurant, centre commercial, stade, parc public, bowling...

Ainsi, de nombreux quartiers, qu'ils soient pavillonnaires ou des cités constituent ainsi un entre-soi : un cadre de socialisation entre résidents partageant une position socio-économique similaire.

Les groupes sociaux sont inégalement dotés en ressources économiques, culturelles et sociales (diplôme, revenu, etc.), ce qui engendre une répartition inégale entre les quartiers d'une ville. Or, les espaces urbains sont eux-mêmes inégalement dotés en infrastructures comme des écoles, des transports collectifs, des commerces, des parcs, des équipements sportifs et culturels.

Il en découle une hiérarchie entre les lieux de résidence : tandis que les populations les plus favorisées se concentrent dans certains quartiers et y mobilisent toutes leurs ressources pour obtenir des infrastructures de qualité, d'autres groupes sociaux, moins favorisés sont relégués aux banlieues, moins bien loties en équipements et en emplois.

Les groupes sociaux ne se répartissent pas au hasard dans l'espace :

- Les groupes les plus favorisés vont se concentrer dans les espaces urbains les plus favorisés. Les espaces urbains favorisés sont mieux dotés en ressources publiques et privées, par exemple, les espaces verts, les équipements sportifs y sont plus nombreux, ces espaces sont mieux desservis en transport. La concentration de groupes sociaux favorisés dans un quartier conduit à en écarter les

groupes défavorisés qui n'ont pas les moyens de s'y installer. Ces groupes favorisés vont concentrer dans ces espaces une partie de leurs ressources, les rendant d'autant plus attractifs. Ce processus crée de l'entre-soi et de la ségrégation spatiale.

- Par ailleurs, le fait de venir d'un quartier populaire peut constituer un désavantage, notamment sur le marché du travail, ce qui montre que ce facteur hiérarchise l'espace social : les individus y occupent des places plus ou moins favorables en fonction de leur origine géographique.

Glossaire :

Position dans le cycle de vie : place occupée temporairement par l'individu dans les étapes de la vie familiale, professionnelle, sociale qui sont liées à l'âge : enfance, jeunesse, maturité, vieillesse. Des comportements et des niveaux de vie sont associés à chaque étape.

Ménage : selon l'INSEE, le ménage est l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté.

Sociabilité : capacité des individus à nouer des relations sociales et à échanger avec autrui

Partie 2 – Les principales évolutions socioprofessionnelles

I. La salarisation de la population active

En 2018, 28,1 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française. Parmi ces travailleurs, tous n'ont pas le même statut : certains sont indépendants, d'autres sont salariés. La majeure partie de la population active française est salariée aujourd'hui : environ 9 travailleurs sur 10 sont embauchés par un employeur auprès duquel ils ont signé un contrat de travail précisant leurs conditions d'emploi. On parle alors de salarisation de la population active lorsque de plus en plus d'actifs ont un emploi salarié.

A. Le déclin des indépendants

La structure socioprofessionnelle va se modifier en profondeur au cours du XXe siècle. Ainsi, la part occupée par chaque profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) dans la structure sociale n'est pas définitive : elle suit les évolutions de l'activité économique. Certaines catégories socioprofessionnelles vont perdre des effectifs.

L'emploi indépendant n'a cessé de reculer au cours du XXe :

- Après la Seconde Guerre Mondiale, le recul des indépendants est dû à l'effondrement des agriculteurs exploitants.
- Durant les Trente Glorieuses : le recul des artisans est la conséquence de la concurrence des entreprises industrielles, notamment dans les activités développant de la production en série.
- Au début des années 1960, le recul des commerçants s'explique par l'apparition de la grande distribution. Son succès entraînera son essor dans les années 1980-1990, accentuant le développement des emplois d'employés de commerce.

B. L'essor des salariés

A contrario, d'autres PCS vont connaître des progressions importantes car l'emploi salarié va se développer au long du XXe siècle.

- Ainsi, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires voient leurs effectifs augmenter depuis 1982.
- Il en va de même pour les employés dont les effectifs augmentent globalement depuis 1982. Toutefois l'INSEE observe une réduction de ceux-ci depuis 2009. Mais c'est bien ce groupe qui possède les effectifs les plus importants aujourd'hui : il représente près de 7,4 millions d'emplois.

La salarisation de la population active passe par l'émergence de la norme de l'emploi typique : un emploi à durée indéterminée, chez un seul employeur, et à temps plein. En France, sa forme juridique est le contrat à durée indéterminée (CDI). Parallèlement au CDI, il existe des formes particulières d'emploi : le contrat à durée déterminée (CDD), le contrat d'intérim (le salarié, embauché par une agence d'intérim, est mis à disposition d'une entreprise), l'apprentissage et les emplois aidés qui sont des emplois subventionnés par les pouvoirs publics. Ces formes particulières d'emploi sont des emplois atypiques : bien qu'ils progressent sur le marché du travail, ils restent aujourd'hui minoritaires.

II. La tertiarisation de l'économie française

Depuis la fin des Trente Glorieuses, la France s'est profondément désindustrialisée (recul de l'emploi dans le secteur secondaire) au profit du développement du secteur tertiaire.

A. La désindustrialisation de la France

Selon les recensements de la population, les activités tertiaires concentrent 76 % de l'emploi de métropole en 2009 contre 52 % en 1975. La montée du tertiaire s'est opérée au détriment des autres secteurs. La part de l'industrie a diminué de moitié, passant de 29 % à 14 % des emplois ; celle de l'agriculture a été divisée par trois, descendant de 10 % à 2,9 % ; la construction a également reculé, représentant désormais 7 % des emplois contre 9 % en 1975.

L'industrie française avait atteint le maximum de ses emplois au début des années soixante-dix. Il a depuis continûment baissé avec les gains de productivité, le déclin des activités minières et sidérurgiques, l'externalisation et la concurrence accrue des pays à moindre coût de la main-d'œuvre. La baisse a été intense dès les années 1980 où la plupart des industries de biens intermédiaires (sidérurgie, métallurgie, chimie, textile, bois et papiers) ont été sévèrement touchées. Par exemple, l'extraction de houille, qui a disparu, représentait encore 85 000 emplois en 1975. Au total, l'industrie a perdu près de 2,5 millions d'emplois entre 1975 et 2009, soit 42 % de ses effectifs.

B. La tertiarisation de l'économie

De 1975 à 2009, plus de 8,8 millions d'emplois ont été créés dans le tertiaire, soit une hausse de 83 %. Ces emplois sont créés dans trois types d'activités :

- Les activités dont la production est destinée à être vendue en dehors du territoire qui regroupe essentiellement le transport de marchandises, le commerce de gros et la plupart des services aux entreprises. Le développement de ces activités est porté par plusieurs changements structurels des modes de production : intensification des échanges, réduction des flux et délais, externalisation, innovation et flexibilité croissante. Le poids de ce tertiaire productif a plus que doublé en trente-quatre ans (19 % des emplois en 2009 contre 9 % en 1975).²³
- Les activités qui se localisent dans les villes pour vendre à la population présente sur le territoire : le transport aérien, les grandes surfaces, le tourisme et les loisirs (hôtels, cafés, restaurants), l'enlèvement et le traitement des déchets, ou encore les activités d'art, spectacles et récréatives (activités artistiques, gestion des bibliothèques, musées, installations sportives, jeux de hasard et d'argent...)
- Les activités financées par la dépense publique pour servir la population : les personnels scolaires de l'Éducation nationale, les professionnels de santé, ou encore les services de l'action sociale (ces services recouvrent l'accueil des personnes âgées, l'accueil des handicapés, l'aide à domicile, les crèches et garderies d'enfants, etc.).

Remarque : La tertiarisation à l'œuvre depuis 1975 est enfin allée de pair avec d'importantes transformations sociales, comme la montée du travail féminin ou la hausse des niveaux de formation.

III. L'élévation du niveau de qualification de la population active

La qualification prend des définitions différentes selon que l'on parle d'un individu ou d'un emploi :

- La qualification d'un individu désigne les aptitudes qu'il a acquises au cours de sa formation initiale et continue, et grâce à son expérience professionnelle.
- La qualification d'un emploi désigne les compétences requises pour l'occuper. Ce sont généralement les conventions collectives qui définissent les grilles de classification des emplois. En l'absence de disposition conventionnelle, la qualification professionnelle est déterminée par l'employeur et le salarié au moment de l'embauche.

A. L'élévation de la qualification des individus : l'allongement de la durée des études

Reflétant l'allongement de la durée des études, le niveau de diplôme des actifs s'est considérablement renforcé : 34 % des actifs en emploi ont un diplôme universitaire en 2009, quatre fois plus qu'en 1975 ; 11 % sont dépourvus de tout diplôme en 2009, contre 31 % trente-quatre ans plus tôt.

L'accès élargi à l'enseignement secondaire et supérieur a permis un renforcement de la part des emplois les plus qualifiés. Ainsi, pour un même emploi, ou une même catégorie professionnelle, les actifs sont plus diplômés que par le passé ; symétriquement, pour un même niveau de formation, les actifs accèdent à des emplois moins qualifiés que par le passé. Cette montée des compétences et des qualifications a été, sur une longue période, l'un des déterminants des gains de productivité et de la forte élévation des niveaux de vie.

B. L'élévation de la qualification des emplois : vers une polarisation des métiers ?

L'évolution économique et technologique de la France favorise la complexité des tâches professionnelles : celles-ci deviennent davantage cognitives et non-routinières. Les fonctions de conception (innovation produit, recherche et développement) et les fonctions de mise en valeur des produits auprès des clients (marketing, publicité, distribution) remplacent progressivement les fonctions de fabrication.

Ainsi, la structure de l'économie est favorable aux métiers qualifiés suite à la spécialisation de la France dans :

- Les services à fort contenu cognitif, qu'ils soient marchands : conseil, recherche et développement, finance ; ou non marchands : santé, éducation
- Les industries ou les services très technologiques ; pharmacie, aéronautique, télécommunication

Vers une polarisation des métiers ?

Depuis une trentaine d'années, les métiers routiniers auraient tendance à disparaître car ils seraient facilement remplacés par des machines. Ce bouleversement s'expliquerait par la nature du changement technologique : l'informatique. Les ordinateurs accélèrent la disparition de nombreux emplois intermédiaires (autonomisation des chaînes de production, informatisation du travail de secrétariat...), tandis que l'essor de l'informatique a demandé toujours plus de travail très qualifié.

En conséquence, les qualifications se polariseraient avec d'un côté des métiers très qualifiés, et de l'autre côté des métiers peu qualifiés de « service » difficilement remplaçables par des machines.

La polarisation est observable par l'évolution des catégories socioprofessionnelles depuis 30 ans. :

- La montée en qualification est visible par la hausse des effectifs des métiers de cadres et de professions intermédiaires et par la baisse des métiers d'ouvriers non qualifiés.
- La progression des métiers de « service » peu qualifiés s'observe par la hausse des métiers d'employés non qualifiés. Elle est portée par la forte augmentation des effectifs d'aides ménagères, d'aides à domicile, d'assistantes maternelles. Ces emplois ne sont ni délocalisables, ni automatisables.

IV. La féminisation des emplois

Depuis le début du XIXe siècle les femmes sont en majorité agricultrices, comme la plupart des hommes, mais elles sont aussi commerçantes, patronnes d'industrie, domestiques et ouvrières. Les femmes ont donc toujours travaillé. Mais la plupart du temps, elles ont travaillé gratuitement et n'étaient donc pas considérées comme active. Au XIXe siècle par exemple, les recensements classent une agricultrice ou une commerçante dans les catégories « sans profession » ou « ménagère ». Jusqu'aux années 1980 encore, les catégories de l'INSEE n'enregistrent qu'un seul chef d'exploitation, les femmes d'agriculteurs étaient classées dans la catégorie des aides familiales, etc.

A. Des évolutions socio-économiques

Depuis le début des années 1960, les femmes ont massivement investi le marché du travail. C'est un changement majeur qui explique des évolutions socio-économiques de la société française :

- L'évolution des normes familiales va favoriser l'insertion des femmes sur le marché du travail. Au sein des couples, la norme devient celle du ménage avec deux personnes qui apportent des ressources financières, celle de la femme au foyer décline.
- La montée de l'individualisme participe à l'émancipation des femmes. Elles vont exprimer leur volonté d'indépendance financière. Pour se faire, elles vont poursuivre des études et s'insérer sur le marché du travail plus massivement qu'auparavant.
- Le contexte économique favorable à l'emploi des Trente Glorieuses va jouer un rôle d'accélérateur de la féminisation de la population active française.
- La montée de l'emploi tertiaire a été avant tout portée par les femmes. Cette montée de l'emploi féminin résulte principalement de l'extension de la sphère de l'emploi public au sens large (administration, santé, éducation, action sociale) et du renforcement de la part qu'y tiennent les femmes (la part des femmes n'a guère évolué dans l'agriculture, l'industrie ou les services marchands). Les femmes accèdent de plus en plus à des emplois qualifiés ou d'encadrement. Toutefois, elles occupent également les emplois les moins qualifiés des services (agent de caisse, agent d'entretien, aide à domicile, etc.), souvent marqués par des horaires décalés, fragmentés ou faiblement rémunérés.

B. La féminisation varie en fonction des emplois

L'existence d'emplois à dominante masculine ou féminine a des explications sociologiques. Les représentations attachées à certains métiers ainsi que la socialisation différenciée entre femmes et hommes dès leur plus jeune âge, contribuent à forger leurs aspirations professionnelles et leurs compétences. Par exemple, les femmes sont socialisées très tôt au fait de prendre soin des autres et se retrouvent surreprésentées dans les métiers du « soin à autrui », tandis qu'on valorise la force physique chez les hommes qui sont surreprésentés dans les métiers manuels. Les emplois ont un sexe, et rares sont ceux dits « mixtes ».

Du côté des emplois peu qualifiés : les métiers d'ouvriers sont masculins (plus de quatre ouvriers sur cinq sont des hommes), alors que les métiers d'employés sont féminins (quatre employés sur cinq sont des femmes). En effet, le développement des emplois de service, souvent assurés autrefois dans la sphère domestique, sont aujourd'hui occupés majoritairement par des femmes : assistantes maternelles, aides ménagères, aides à domicile, employées de maison, aides-soignantes, sage-femme, enseignantes.

Du côté des emplois qualifiés, on observe une plus grande mixité : avocates, médecins, ingénieures... Toutefois, cette plus grande mixité dans les professions de cadres n'est pas synonyme de parfaite égalité entre les femmes et les hommes. En effet, il existe aussi une ségrégation des métiers qui confine les femmes dans certains domaines ou secteurs. Si la médecine devient plus mixte, les chirurgiens sont presque toujours des hommes, alors que les pédiatres et gynécologues sont des métiers davantage féminisés.

Remarque : Cette ségrégation des emplois va elle-même par la suite contribuer à renforcer ces représentations sociales : constater que les femmes sont surreprésentées dans certains métiers et les hommes dans d'autres encourage à penser qu'il existe des « métiers d'hommes » et des « métiers de femmes ».

Glossaire :

Structure socioprofessionnelle : ensemble des activités professionnelles des actifs distingués selon différents critères (secteur d'activité, niveau de formation, statut de l'emploi, etc.) ; elle peut être appréhendée par la classification des professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (PCS).

Salarisation : augmentation de la part des travailleurs salariés dans la population active, au détriment de la part des indépendants.

Tertiarisation : augmentation de la part du secteur producteur de services dans l'emploi, au détriment du secteur primaire et secondaire.

Qualification : compétences d'un individu pour occuper un emploi ; elles sont acquises par la formation initiale et continue, ainsi que par l'expérience.

Féminisation de l'emploi : progression de la part des femmes dans l'emploi déclaré et rémunéré.

Partie 3 : Les théories des classes et de la stratification sociale

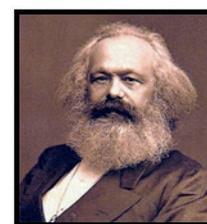
Séance 1 : Les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique

I. L'analyse conflictuelle des classes sociales de Karl MARX

Qui est Karl Marx (1818-1883) ?

Marx est un économiste, historien, sociologue, philosophe et homme politique allemand du XIXe siècle.

Il a notamment publié le *Manifeste du parti communiste* (avec Engels) en 1848 ou *Le capital* (Livre 1 en 1867) et prit la défense des travailleurs dans un contexte révolutionnaire. Il a profondément marqué la scène politique et les sciences sociales au XIXe puis XXe siècle.



Marx s'est intéressé à la société du XIXe siècle qui est une **société capitaliste : c'est-à-dire une société dont le mode de production est fondé sur la propriété privée des moyens de production et la séparation entre ceux qui possèdent ces moyens de production et ceux qui travaillent.**

Vision de l'histoire et de la société	Vision conflictuelle : la lutte des classes est le moteur de l'histoire.
Origine de la division sociale	Appropriation de la plus-value par les bourgeois
Caractéristiques des rapports sociaux dans la société capitaliste	Des rapports sociaux antagonistes qui opposent des groupes aux intérêts divergents, difficilement conciliables.

Tendance à la bipolarisation sur quelles classes ?	Tendance à la bipolarisation de la société sur deux classes sociales : les prolétaires qui ne possèdent que leur force de travail, et les bourgeois qui possèdent les moyens de productions.
Signification de « classe en soi »	Groupe social composé d'individus qui partagent des caractéristiques économiques communes, mais qui ne s'organisent pas pour défendre leurs intérêts.
Signification de « classe pour soi »	Groupe social composé d'individus qui partagent des caractéristiques économiques, qui en ont conscience, et qui cherchent à défendre leurs intérêts.
Qu'est-ce qu'une classe sociale « réelle » ?	Classe sociale qui existe réellement (« concrètement ») dans la vie sociale, elle n'est pas le résultat de l'invention d'un chercheur, elle n'est pas que « conceptuelle ».

II. Des strates pluridimensionnelles pour Max WEBER

Qui est Max Weber (1864-1920) ?

Max Weber est un économiste et sociologue allemand du XXe siècle. Il est issu d'une famille industrielle protestante allemande. Étudiant en droit, il s'intéresse rapidement à l'économie et, la sociologie dont il est considéré avec Émile Durkheim comme l'un des fondateurs. Son apport concerne de nombreux domaines (sociologie des religions, étude de la société capitaliste, analyse du pouvoir, etc.). Critiquant les approches trop théoriques, il est l'un des pionniers de l'enquête sur le terrain.



Ses principales œuvres sont *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme* (1905) ; *Le Savant et le Politique* (1919) et *Économie et Société* (1922)

Max Weber a une approche plus centrée sur les individus que Karl Marx : **il faut comprendre l'action des individus pour comprendre la société dans son ensemble.**

	Ordre économique	Ordre social	Ordre politique
Nom du groupe social	Classe sociale	Groupe de statut	Parti
Principe(s) de hiérarchie	Critère économique : Le niveau de revenus et de patrimoine hiérarchise les individus les uns par rapport aux autres.	Critère de prestige : Le niveau d'honneur, de reconnaissance sociale, de célébrité hiérarchise les individus.	Critère de pouvoir politique : La capacité à contrôler et à organiser les principales institutions de l'État hiérarchise les individus.
Exemples d'individus favorisés	Les classes privilégiées de possession (les rentiers) et les classes privilégiées de production (industriels, banquiers, membres de professions libérales).	Les individus dont la profession ou le mode de vie sont prestigieux (Chef d'État), ceux qui reçoivent des honneurs (Légion d'honneur, Meilleur Ouvrier de France) et dont la visibilité sociale est grande.	Les individus qui dirigent les organisations politiques et qui influencent les politiques menées par le gouvernement (dirigeant de parti politique, de syndicat).

Exemples d'individus défavorisés	Les classes de possession défavorisées (travailleurs pauvres, chômeurs de longues durées, bénéficiaires de minima sociaux) et les classes de production non privilégiées (les travailleurs d'exécutions : employés et ouvriers non qualifiés notamment).	Les individus dont la profession ou le mode de vie sont ordinaires (la majorité du peuple) ou déconsidérés socialement (une personne sans domicile fixe).	Les individus dont la voix n'entre en compte qu'au moment des élections (les électeurs).
---	--	---	--

Synthèse : Comment comparer ces deux analyses traditionnelles ?

	Karl MARX	Max WEBER
Points communs	<ul style="list-style-type: none"> - Ils élaborent tous les 2 une représentation de la structure sociale. - Ils emploient tous les deux le terme de « classe sociale ». - Le terme de classe sociale est défini dans les 2 cas selon des critères économiques. 	
Conception des classes sociales : Réaliste ou nominaliste ?	Réaliste Les groupes existent réellement de manière objective mais aussi subjective.	Nominaliste Les groupes n'existent pas réellement mais sont construits par les chercheurs.
Critères de différenciation : Économique, politique, social ?	La position économique est déterminante.	Multidimensionnels : politique, économique et social.
Existence de conflits ?	Conflits importants entre les différents groupes sociaux.	Pas de conflits entre les groupes sociaux mais une concurrence entre individus.
Strates ou classes ?	Classes sociales en soi et pour soi.	Strates Les positions sont superposées sans frontières nettes entre les groupes.
Vision de la société	Marx insiste sur la polarisation de la société et sur les conflits et ruptures existant entre les 2 grandes classes antagonistes (bourgeoisie et prolétariat).	Weber échappe à cette vision binaire de la société et réfute la thèse de la polarisation. Selon lui, la société est stratifiée , ce qui signifie qu'elle est composée d'un ensemble de strates (couches) superposées et hiérarchisées en fonction de critères multiples. Il y a donc une gradation régulière des strates, celles-ci étant des groupes d'individus partageant des caractéristiques communes, mais ne constituant pas pour autant un groupe social. Ainsi, pour Max Weber, il y a une continuité entre les différentes strates de la base au sommet, ce qui implique l'existence de classes moyennes.

Glossaire :

Classe sociale : groupe social composé d'individus partageant une même position économique, un statut social et des intérêts proches.

Stratification sociale : organisation de la société en plusieurs groupes sociaux hiérarchisés (selon différents critères économiques, sociaux et politiques).

Séance 2 : La structure sociale française est composée de classes aux frontières évolutives

I. Une réduction des distances interclasses

1. Le rapprochement des styles de vie

Les transformations de la structure sociale ont pour conséquence un brouillage des frontières entre les classes sociales. Les styles de vie des classes populaires se sont rapprochés de ceux des classes moyennes et supérieures :

- **Le rapprochement des parcours scolaires** : la massification scolaire a modifié les conditions de socialisation de la jeunesse populaire et a mobilisé les familles dans l'investissement scolaire. Pendant longtemps, la grande majorité des enfants d'origine populaire quitte l'école à l'issue de l'école primaire pour entrer en apprentissage. La démocratisation du collège dans les années 1960, puis du lycée dans les années 1970, réduit l'écart scolaire entre les jeunes des milieux favorisés et les autres. Un même statut, celui d'élève-lycéen, les rassemble, ainsi qu'une culture juvénile : modes vestimentaires, langagières, musicales... Le monde ouvrier d'aujourd'hui est très différent de celui d'il y a 40 ans à cause du passage par l'école et dans l'enseignement supérieur (BTS) de nombreux ouvriers. Les cultures de classes sont ainsi moins tranchées car les frontières culturelles se sont atténuées.
- **Le rapprochement des modes de vie** : la forte hausse des revenus pendant les Trente Glorieuses a permis la déprolétarianisation des ouvriers et des employés, grâce à l'accès à la consommation de masse et à l'amélioration des conditions de logement (des logements plus grands, avec eau courante, toilettes...). La consommation de biens de grandes séries (télévisions, voitures, électroménagers...) va de pair avec l'avènement d'une culture standard, c'est-à-dire avec des pratiques de consommations semblables pour la majorité des individus qui composent la société.
- **Le rapprochement dans la formation des couples : l'homogamie** de classe sociale tend à reculer en France depuis les années 1970. Cette évolution statistique va dans le sens d'un recul des identités de classe sociale et d'une tendance à l'unification de la société française. Ce résultat peut être interprété comme un effet conjugué des changements de la structure de la population active :
 - Le déclin numérique des catégories d'indépendants. Ces catégories, traditionnellement fortement endogames, sont caractérisées par forte identité de groupe.
 - Le développement des professions intermédiaires, moins endogames que les catégories précédentes ou que les cadres pris dans leur ensemble, est favorable à un recul de l'homogamie.
 - La tertiarisation des emplois féminins (recul des ouvrières et hausse des employées) est favorable aux employées. Or celles-ci ont des choix conjugaux plus ouverts relativement aux ouvrières.
 - Le développement de l'activité féminine a contribué à réduire l'endogamie des couples composés de deux actifs.

Comme l'a montré une récente enquête de **Milan Bouchet-Vallat**, l'hétérogamie tend à progresser. Par exemple, le pourcentage d'ouvriers en couple avec une femme cadre, bien que faible, a été multiplié par 4 et le pourcentage d'ouvrières avec un conjoint cadre par 3,4 entre 1982 et 2011.

2. Une moyennisation de la structure sociale ?

Un processus de moyennisation est observable au cours de la seconde moitié du XXe siècle et se caractérise par la constitution d'une vaste classe moyenne, composée d'individus qui partagent des modes de vie et des attitudes similaires.

Le terme « classe moyenne » est apparu au début du XIXe siècle, pour désigner des groupes sociaux n'appartenant ni à la bourgeoisie, ni au prolétariat. L'ancienne classe moyenne du XIXe siècle correspond en fait à la petite bourgeoisie indépendante (artisans, commerçants, paysans et industriels) qui aspire à une ascension sociale. Avec l'extension du salariat à partir de 1930 émergent les nouvelles classes moyennes salariées, qui comprennent cette fois-ci une partie des cadres (les cadres moyens), les professions intermédiaires et les employés et ouvriers les plus qualifiés. Les membres de ces nouvelles classes moyennes sont caractérisés par un salaire proche du salaire médian (D4, D5, D6 et D7, c'est-à-dire un salaire net entre 1 400 et 1 900 € nets par mois), par une position hiérarchique intermédiaire, et par un sentiment d'appartenance à cette classe sociale bien qu'il existe de grandes différences dans leurs valeurs, façons de vivre, comportements politiques et culturels.

En 1988, le sociologue français **Henri Mendras** publie *La Seconde Révolution Française*, ouvrage dans lequel il met en évidence la transformation de la structure sociale en analysant les transformations de la société française de 1965 à 1984. Selon H. Mendras, la structure sociale de notre société moderne correspond à une toupie.

Henri MENDRAS (1927-2003)

« Inventeur » de la sociologie française d'après-guerre, pionnier de la sociologie de terrain, Henri Mendras joue un rôle majeur dans l'enseignement et la recherche sociologique à Sciences Politiques.



- On pourra souligner la vision « apaisée » et organisée de la société qui apparaît dans cette vision « cosmographique » de vastes ensembles. Il y a aussi l'idée d'une « dynamique » : les groupes sont des galaxies qui grossissent ou se réduisent, qui deviennent brillantes, s'illuminent et illuminent leurs voisines, ou au contraire s'affaiblissent et même peuvent s'éteindre.
- Cette toupie reflète la moyennisation de la société française. La majorité de la population se situe soit dans la constellation populaire, soit dans la constellation centrale qui a un niveau de vie moyen.
- Selon Henri Mendras, les classes sociales au sens marxiste du terme n'existent plus (il n'y a plus de conflits de classes). Il met en évidence des groupes sociaux fluctuants, qu'il appelle « constellations ». Selon lui, la constellation centrale, qui regroupe les professions intermédiaires et les cadres, tend à englober progressivement l'ensemble de la population, d'où un processus de moyennisation. Il présente la société française par une toupie, dans laquelle la constellation populaire (ouvriers + employés), les indépendants (chefs d'entreprise, artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs), l'élite et la pauvreté sont progressivement absorbés par la constellation centrale (il y a une forte mobilité sociale).
- La vision cosmographique de la société ne parle plus de classes sociales bien délimitées et en conflit. Il existe des constellations, relativement proches les unes des autres, aux contours flous et changeants, et qui ne sont pas en conflit.

La moyennisation est indiscutable en France au cours des Trente Glorieuses, au point qu'il devient difficile de repérer des classes sociales bien distinctes, homogènes, et aux rapports conflictuels. La thèse de Marx sur la polarisation de la société semble donc invalidée au cours de cette période, tandis que l'analyse de Weber est davantage d'actualité.

3. La persistance des écarts malgré la moyennisation

Aujourd'hui, les sociologues n'utilisent plus le concept de moyennisation mais reconnaissent plutôt une société de classes avec des distances importantes liées au phénomène de déclassement, à l'évolution des revenus du top 1 % ou encore aux transformations du marché du travail et de l'organisation du travail depuis les années 1980.

On assisterait au retour d'une certaine forme de polarisation de la structure sociale :

Du côté des groupes favorisés, il faut étudier les transformations des catégories supérieures : leur position privilégiée dans l'espace social repose sur le cumul de ressources de différents types, comme le diplôme, les revenus et le patrimoine, le capital symbolique, etc. Aujourd'hui, les comportements de distinction et les choix de scolarisation d'une fraction des classes supérieures participent à un durcissement des frontières sociales et à la persistance d'une forte reproduction sociale.

Du côté des groupes défavorisés, il faut prendre en compte la féminisation et la tertiarisation des emplois. Si l'avènement d'une société moyenne était observable dans les années 1970-1980, l'observation de l'évolution de la structure des emplois depuis une trentaine d'années montre que les emplois les moins qualifiés de service ont fortement progressé. Si le progrès technologique a participé à la réduction du nombre d'ouvriers dans l'industrie, c'est loin d'être encore le cas dans les services : jusqu'à présent, aucun robot ne peut se substituer totalement à une femme de ménage, à une aide à domicile ou à une nourrice.

Certes, les groupes sociaux se sont donc rapprochés, mais on assiste davantage à une recomposition des classes sociales qu'à leur totale disparition.

II. Une accélération des distances intraclasse

Malgré la réduction des distances intergroupes, il est toujours possible d'identifier des frontières au sein des groupes. La notion de distance intraclasse nous invite à identifier ces frontières car les groupes sociaux identifiés il y a 40 ans ne sont plus pertinents aujourd'hui. Autrement dit, dans la structure française actuelle, les situations sont hétérogènes à l'intérieur d'un même groupe social.

Pierre Bourdieu (1930-2002) a décrit un espace hiérarchisé en fonction de la possession de différents capitaux. Les individus sont positionnés dans cet espace social en fonction de leur dotation en capital économique (ressources économiques détenues), de leur capital culturel (niveau de connaissances et de diplômes, fréquence des pratiques culturelles) et de leur capital social (ensemble des réseaux de relations).

Le degré de capitaux possédés va permettre de distinguer trois classes, elles-mêmes subdivisées en fractions de classe dominées ou dominantes.

Ainsi, au sein de chaque classe sociale apparaissent des distances intraclasse mesurables statistiquement par des écarts de pratiques culturelles (sport, sortie, type d'alcool consommé...) ou politiques (tendance gauche, droite, centriste). Pour illustrer ces distances intraclasse, nous prendrons l'exemple de la classe populaire.

1. Les classes populaires ne partagent pas toutes les mêmes conditions de travail

Au sein des classes populaires, il s'est opéré un clivage grandissant entre les employés et les ouvriers qui sont en emploi qualifié et ceux qui sont en emploi non qualifié. Les non qualifiés forment un groupe de salariés à part, avec des conditions d'emploi et de travail spécifiques. Ils cumulent les facteurs de désavantages sociaux : une surreprésentation des femmes, des étrangers et des immigrés, des non diplômés. Leur intégration professionnelle est beaucoup plus fragile que celle des employés et ouvriers qualifiés : ils sont beaucoup plus fréquemment en CDD, à temps partiel, confrontés au risque de pauvreté. L'emploi non qualifié industriel ayant reculé, ils sont désormais majoritairement dans le secteur des services, notamment les services à la personne (aides à domicile, personnel de ménage, etc.), la vente, la restauration.

Par exemple, le groupe des employés n'est pas un groupe homogène. **Alain Chenu**, sociologue français évoque à leur propos « *L'archipel des employés* » (1991) au sein duquel il distingue les employés administratifs, les employés des services aux personnes et les employés de commerce. À l'intérieur de chacun de ces groupes, les individus ne vivent pas les mêmes conditions de travail.

Par ailleurs, la mondialisation des échanges est aussi source de nouveaux clivages intraclasse. Des formes de polarisation apparaissent au sein d'un même groupe d'emploi, en fonction du degré d'exposition aux effets de la mondialisation. Par exemple, la profession d'employé de bureau, que l'on trouve au niveau le plus détaillé de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles de l'Insee, n'est pas exercée dans les mêmes conditions selon que le salarié est employé de bureau dans une administration encore relativement protégée, dans une agence bancaire ou dans une usine de métallurgie soumise à la concurrence internationale. Avec la mondialisation, des inégalités intraclasse ont vu le jour, le secteur d'activité vient encore compliquer la mosaïque.

2. Les classes populaires ne se mobilisent pas toutes pour défendre leur intérêt

Il est possible de saisir l'hétérogénéité des classes populaires et de montrer l'effet de l'univers professionnel sur le vote. Le sociologue français **Camille Peugny** a mis en avant les clivages au sein des classes populaires dans une étude de 2015 (« Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires. La participation politique des ouvriers et employés », *Revue française de science politique*, 2015/5 (Vol. 65), p. 735-759). L'analyse de C. Peugny fait apparaître de fortes disparités dans le rapport au vote parmi les ouvriers et les employés :

- Parmi les employés et les ouvriers, certaines catégories, restent éloignées du vote et ont tendance à s'abstenir systématiquement. Les employés les moins qualifiés des services aux particuliers ainsi que les ouvriers du bâtiment.
- A contrario, d'autres catégories comme les employés administratifs ou les ouvriers de la grande industrie utilisent régulièrement le vote comme expression de leur engagement politique.

Pour C. Peugny, cette différenciation de comportement électoral n'est pas seulement liée au degré de qualification ou au type de contrat de travail. D'autres facteurs expliquent ces écarts de mobilisation politique comme les conditions d'exercice de l'emploi et l'insertion dans un collectif de travail. Autrement dit, plus le salarié connaît des horaires décalés et des temps partiels moins il a la possibilité de nouer des relations professionnelles. Or, une partie du rapport au politique se noue dans le cadre professionnel. En conséquence, les catégories populaires les plus fragiles et les plus isolées dans le travail sont celles qui ont une faible politisation et une forte invisibilité dans le champ politique.

Glossaire :

Distance interclasse : distance statistique entre les classes sociales en termes de conditions de vie, de pratiques culturelles et de représentations.

Massification scolaire : accroissement très important de la part des jeunes dans le système éducatif. En France, c'est la création du collège unique qui est la principale cause de ce phénomène : tous les enfants du primaire peuvent accéder au collège.

Mode de vie : notion qualitative qui désigne les manières de vivre et les habitudes de consommation d'un individu ou d'un groupe social.

Homogamie : Les études sociologiques sur le choix du conjoint, initiées en France par l'enquête d'Alain Girard à l'INED (1964) et prolongées par Michel Bozon et François Héran au cours des années 1980, ont souligné la tendance persistante dans la société française à choisir un conjoint socialement proche, phénomène désigné sous le terme d'homogamie sociale.

Moyennisation : processus observable au cours des Trente Glorieuses qui se traduit par la croissance de la part des classes moyennes dans la société. Il en résulte un effacement des frontières de classes et une réduction des inégalités.

Distance intraclasse : distance statistique entre les membres d'une même classe sociale en termes de conditions de vie, de pratiques culturelles et de représentations.

Classes populaires : groupes des employés et des ouvriers d'environ 14 millions de personnes.

Séance 3 : La société française ne se compose pas que d'individus qui se réfèrent à une classe sociale

I. Les identifications subjectives à un groupe social

L'analyse en termes de classes sociales suppose une identification subjective à un groupe social pour chacun des individus qui compose ce groupe. Cette identification désigne le fait pour un individu d'avoir conscience d'appartenir à un groupe, jusqu'à revendiquer cette appartenance. Or, l'hétérogénéité des groupes sociaux observée précédemment avec l'accroissement des distances intraclasse a pour conséquence une identification subjective inégalement répartie entre les groupes, mais également entre les membres d'un même groupe.

1. L'exemple de la bourgeoisie française

La croissance des inégalités de richesses économiques, le maintien des écarts de richesses culturelles malgré la massification scolaire, la culture de l'entre-soi résidentiel dans des espaces proches des centres urbains participent pleinement à distinguer les bourgeois des autres groupes sociaux. En effet, la bourgeoisie se caractérise par des conditions matérielles objectives d'existence : sa richesse, son mode de vie (par exemple, le fait d'habiter dans de beaux quartiers) et ses pratiques de consommation (le fait d'être propriétaire d'un grand appartement en plein cœur de Paris) sont autant de caractéristiques matérielles qui érigent une frontière très nette avec les autres groupes sociaux.

Les membres de ce groupe cultivent une très forte identification subjective : ils entretiennent un « entre-soi » grâce à un réseau de relations sélectif. En effet, les liens noués entre les membres du groupe sont entretenus par des réunions d'anciens élèves, par le partage des mêmes loisirs, ou encore par la valorisation de l'homogamie (le fait de se marier avec une personne du même milieu). La conscience d'appartenir à un groupe favorisé est donc très forte pour l'ensemble des membres du groupe. Ceux-ci se déclarent plus souvent que les autres individus membre d'une classe privilégiée. Ils ont également une capacité très forte pour se mobiliser afin de faire valoir leurs intérêts (par exemple, ils se sont organisés collectivement pour refuser l'installation de logements sociaux dans leur quartier).

Les bourgeois représentent aujourd'hui « une classe pour soi » au sens marxiste du terme : ils partagent des caractéristiques communes (positions économiques très privilégiées), ils en ont conscience et ils sont capables de faire valoir collectivement leurs intérêts.

2. L'exemple des ouvriers

Le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière décline parmi le groupe des ouvriers. Le monde ouvrier connaît un effritement de ses principaux symboles. En effet, l'empreinte du monde ouvrier disparaît peu à peu : les associations, les fêtes, les chansons ouvrières, le bistrot du coin, les syndicats ouvriers ou le Parti Communiste Français ne sont plus plébiscités, notamment par les jeunes générations. Les jeunes ouvriers ne s'identifient plus aux modèles et aux valeurs de leurs parents. La dévalorisation de la condition ouvrière s'explique par le refus d'endosser une identité ouvrière dans un contexte d'affaiblissement du militantisme ouvrier. Le sociologue **Martin Thibaut** a ainsi sondé le sentiment de « honte » d'être ouvriers parmi les ouvriers de la RATP (voir l'article proposé dans « Pour aller plus loin »). Lorsqu'il a mené son enquête sociologique dans cette grande entreprise publique, il a rencontré de jeunes ouvriers. En évoquant les jeux de séduction d'une ou d'un partenaire, ces jeunes disent ne pas vraiment répondre à la question quand on leur demande ce qu'ils font dans la vie : ils répondent qu'ils travaillent à la RATP et ne vont pas dire qu'ils sont ouvriers.

La « culture d'opposition » à l'usine et les formes de sociabilité des anciens ne se transmettent plus aux jeunes générations qui sont fortement influencées par la fréquentation prolongée de l'école. Pourtant aujourd'hui 70 % des enfants d'ouvriers occupent des emplois d'exécution d'ouvriers ou d'employés (**Camille Peugny**, [Le destin au berceau](#)). Mais passer plus de temps à l'école encourage les jeunes à se penser dans le haut du panier de la France d'en bas, voir dans les classes moyennes, véritable pôle d'attraction et modèle d'identification positive pour les plus scolarisés.

Par conséquent, le sentiment d'appartenance à la classe ouvrière est lui aussi en déclin, et ceci est en partie le résultat de la massification scolaire sur les familles ouvrières. Pourtant, un réel sentiment de paupérisation se diffuse parmi les ouvriers. Sentiment partagé avec les autres membres de la classe populaire (les employés) et une partie des classes moyennes. Leur précarisation croissante résulte de la captation d'une part accrue des richesses par le capital financier : aujourd'hui 5 % des ménages possèdent plus de la moitié du patrimoine. Selon le sociologue français **Paul Bouffartigue**, le sentiment de paupérisation se diffuse : trois adultes sur quatre ont le sentiment de vivre moins bien qu'au début des années 2000. Une proportion comparable pense qu'ils pourraient même se retrouver sans logis.

Les modes d'identification subjective se sont brouillés et le travail n'est plus le seul à participer à la construction de l'identité sociale des individus. La classe sociale ne semble plus être l'indicateur le plus efficace des attitudes et des comportements. On distingue ainsi plusieurs sources d'identification, autres que le travail : le sexe, les loisirs, les études, le milieu associatif, l'origine ethnique, le quartier de résidence, etc. Le « nous » peut donc se construire autrement que par la logique de classe. La multiplication des facteurs d'individualisation y est pour beaucoup.

II. Les rapports sociaux de genre participent eux aussi à la structure sociale

Le concept de rapport sociaux de genre renvoie à l'assignation des hommes et des femmes à des tâches différentes, tant dans la sphère domestique que professionnelle. Les hommes et femmes constituent des groupes sociaux aux intérêts antagonistes. Les rapports sociaux de genre désignent cette dimension conflictuelle. Ils s'établissent à l'avantage des hommes sur les femmes car ils reposent sur un système hiérarchisé entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre les valeurs et représentations qui leur sont associées.

Les rapports sociaux de genre montrent les dimensions matérielles de la hiérarchie homme/femme dans le travail, mais aussi les dimensions symboliques : le travail domestique réalisé par les femmes est fourni gratuitement, le travail salarié est sous-payé.

Les rapports de genre se superposent aux rapports de classe : ils n'agissent pas en parallèle l'un de l'autre, ils ne sont pas en concurrence. Ils interagissent, ils sont entremêlés, ils se co-produisent et structurent ensemble la société française actuelle.

L'essor des créations d'emplois dans les services à la personne montre que ce sont les femmes les moins qualifiées qui vont effectuer des tâches de soins aux enfants et aux personnes âgées, ainsi que des tâches ménagères, pour le compte des femmes les plus aisées. En se déchargeant des tâches domestiques, les femmes aisées peuvent s'investir sur le marché du travail. Elles peuvent alors consacrer plus de temps à un travail plus rémunérateur. Ce temps libéré grâce à l'embauche de femmes faiblement qualifiées pour effectuer ces services domestiques leur permet également de passer plus de temps avec leur famille et pour leurs loisirs. Ces femmes accèdent à plus d'égalité de genre au sein de leur couple et sur le marché du travail, car elles sont « remplacées » à la maison, par des femmes provenant de groupes défavorisés. On assiste donc à un remplacement des inégalités de genre au sein des couples les plus aisés par un accroissement des inégalités entre femmes de différentes catégories socioprofessionnelles.

Glossaire :

Identification subjective : manière pour un individu de se définir et de percevoir la classe sociale à laquelle il appartient.

Bourgeoisie : classe sociale composée de familles privilégiées qui parviennent à se maintenir au sommet de la hiérarchie sociale où elles se trouvent parfois depuis plusieurs générations.

Ouvriers : groupe social composé de travailleurs salariés exerçant des tâches manuelles d'exécution. Ce groupe est hétérogène, il regroupe des ouvriers qualifiés, des ouvriers non qualifiés, ainsi que des ouvriers agricoles. Ces membres ne partagent pas tous les mêmes conditions de travail, ni les mêmes styles de vie.

Rapports sociaux de genre : ensembles des relations de domination des hommes envers les femmes dans toutes les sphères de la vie sociale

Séance 4 : La multiplication des facteurs d'individualisation

Pour terminer notre analyse, nous ferons le constat qu'un processus d'individualisation vient renforcer cette fragilisation de l'identification subjective à une classe : les individus n'ont plus l'impression de dépendre des identités collectives.

L'individualisation est processus long qui est lié à la démocratie et au capitalisme. Des auteurs comme Alexis de Tocqueville, Émile Durkheim ou Georg Simmel en ont analysé les premières formes à l'époque de la Renaissance et du XIXe siècle (rôle majeur de la Révolution Française et de la Révolution Industrielle). Depuis la fin du XXe siècle, ce processus connaît une accélération. Il tend à donner plus d'importance aux individus et à les isoler des groupes auxquels ils appartiennent. En effet, avec l'individualisation, les individus revendiquent leur autonomie, leur indépendance vis-à-vis des groupes sociaux traditionnels. Cela se traduit par moins de « nous », moins de collectif et plus de « je ».

Toutes les sphères de la vie sociale sont touchées par ce processus :

Sphère sociale	Individualisation rendue visible par ...
Travail	Mise en concurrence des travailleurs et individualisation des projets professionnels de chaque travailleur au sein des entreprises
Religion	Revendication d'une relation plus individuelle, plus autonome à la croyance et recul des pratiques religieuses
Politique	Essor d'un militantisme individuel qui échappe aux organisations syndicales
Famille	Valorisation des projets de vie personnels et de l'épanouissement personnel avec le désir d'échapper aux rôles prescrits
École	Volonté de développer l'autonomie des élèves Les familles ont une vision utilitariste de l'école : tremplin vers l'emploi
Culture	Pratiques culturelles éclectiques des individus : chacun se compose un « panier de produits culturels » puisant dans la culture populaire et dans la culture bourgeoise

I. Les facteurs d'individualisation se multiplient

Une révolution silencieuse serait donc en marche, notamment dans le monde du travail. La multiplication des facteurs d'individuation dilue les collectifs, notamment dans les milieux ouvriers :

Les entreprises de petites tailles sont les plus nombreuses : on observe une réduction de la taille des établissements et donc il est plus probable aujourd'hui de travailler dans un petit établissement avec peu de collègues.

La désyndicalisation des salariés ne leur permet plus d'agir collectivement, à l'échelle nationale. Les négociations sont davantage locales, elles se jouent à l'échelle de chaque entreprise. En effet, depuis les années 1980, on observe un retrait rapide et brutal du nombre des adhérents dans les syndicats.

Les transformations de l'organisation du travail isolent les travailleurs les uns des autres, et les mettent en concurrence. Chacun négocie tout seul son salaire, sa promotion. L'évaluation des performances des travailleurs se fait de façon individuelle et annuelle lors d'un rendez-vous avec l'employeur sans présence de délégués du personnel ou de représentants de syndicats.

L'hétérogénéité des statuts de l'emploi : dans une même entreprise, les salariés n'ont pas tous le même statut. Certains occupent des positions privilégiées en emploi stable de longue durée (CDI), alors que d'autres occupent des emplois précaires, de courte durée (CDD, intérim, emploi aidé, stage), ce qui rend difficile leur intégration dans des équipes de travail.

La crainte de la stigmatisation et la peur d'être associé aux travailleurs précaires réduisent la possibilité

de s'organiser en collectif. (Rappel de 1^{re} : La stigmatisation conduit au rejet social ou la mise à l'écart d'une personne ou d'un groupe de personnes qui sont perçues comme allant à l'encontre des normes culturelles du groupe ou de la société à laquelle ils appartiennent.)

La privatisation des modes de vie, notamment des ouvriers, s'est accrue avec la précarisation de l'emploi et la crainte de la stigmatisation. Les espaces privés, extérieurs au monde du travail, sont valorisés. Ils peuvent être la maison, le jardin où le travailleur au chômage recherche un refuge. Ils peuvent être aussi les loisirs qui représentent la « vraie vie », celle du temps libre. Cette privatisation des modes de vie tend à séparer le monde du travail des autres sphères de la vie sociale. Or, la conscience de classe se manifeste aussi par des valeurs de solidarité sur le lieu de travail.

II. L'individualisation affaiblit la logique de classe

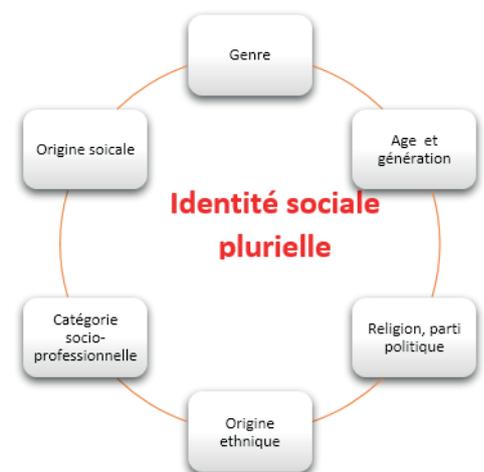
L'individualisation se repère au sein de la société à travers la diminution du sentiment d'appartenance à des collectifs. Elle participe au renforcement de logiques affinitaires électives au détriment de logiques sociales de groupes. Elle pousse l'individu à se percevoir comme unique et non pas comme membre d'un groupe, d'une classe, semblable à d'autres individus qui en seraient membres eux-aussi.

Les individus auraient de plus en plus la possibilité et l'envie de choisir leur propre façon de vivre, leurs pratiques culturelles, leur système de valeurs indépendamment de leur classe sociale d'appartenance. Les sociologues français M. Forsé, O. Galland et Y. Lemel évoquent la construction d'idiosyncrasies (*La société française*, 2011) : chaque individu choisit sa manière d'être particulière en adoptant des comportements et des réactions qui lui sont propres. Ceci affaiblit donc le pouvoir de structuration des comportements de la socialisation primaire liée à une classe sociale particulière. Apparaissent alors des styles de vie diversifiés, qui semblent déconnectés d'une logique de classe.

Dans un ouvrage de 1998, le sociologue français **Bernard Lahire** évoquait « l'acteur pluriel » que seraient les hommes et les femmes, notamment dans les milieux populaires (*L'homme pluriel : Les ressorts de l'action*). Il souligne ainsi l'importance de l'hétérogénéité et parfois même de l'aspect contradictoire des principes de socialisation auxquels sont soumis les enfants au cœur même de la famille.

Un homme pluriel ou une femme plurielle, c'est un individu qui n'a pas toujours vécu à l'intérieur d'un seul et unique univers socialisateur, qui a donc traversé et fréquenté plus ou moins durablement des espaces de socialisation différents, et même parfois socialement vécus comme hautement contradictoires. L'homme pluriel est donc porteur de dispositions, d'abrévés d'expériences multiples et pas forcément toujours compatibles... Il doit pourtant «faire avec». L'acteur pluriel, c'est l'individu dont l'ensemble des pratiques est irréductible à une unique culture de classe sociale.

Avec cette identité plurielle, la capacité collective de contestation, au cœur de la logique des classes sociales au sens de Karl Marx, est profondément mise à mal.



Glossaire :

Individualisation : processus d'autonomisation de l'individu dans différentes sphères de la vie sociale : famille, travail, religion...

Identité sociale : combinaison de la manière dont l'individu se définit par un ensemble de caractéristiques, de rôles et de valeurs ; et de la manière dont l'individu est défini par autrui sur la base de ses groupes d'appartenance professionnelle, religieuse, ethnique, d'âge, de genre, etc. Cette identité sociale est donc plurielle.